



ASSOCIATION  
DES  
DIRECTEURS  
GÉNÉRAUX  
DES  
MUNICIPALITÉS  
DU  
QUÉBEC

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5<sup>e</sup> RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DE L'ADGMQ**  
**LE 3 JUIN 2021 9H00, RENCONTRE PAR VIDÉOCONFÉRENCE**

Après une période d'échanges entre les membres du c.a. de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, il est convenu de ce qui suit :

**Considérant que** les services des travaux publics des municipalités sont parmi les premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris à des biens collectifs;

**Considérant que** les services des travaux publics représentent une portion majeure des budgets municipaux et qu'une reconnaissance de ceux-ci permettrait à leurs gestionnaires d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de faire entendre leur voix sur des dossiers qui les touchent et les impactent;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Patrice Boileau, appuyé par M. François Pépin et résolu à l'unanimité, d'appuyer les démarches effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique afin que les services des travaux publics des municipalités soient reconnus en tant que premier intervenant et considérés comme tel.

Copie certifiée conforme le 3 juin 2021

  
La secrétaire, Mme Kyanne Ste-Marie